

## Faits et méfaits Metzervisse : une décharge sauvage de plaques de fibres-ciment

Le 16/02/2019 à 05:04



Les plaques ont été discrètement déposées en bordure du chemin qui longe la forêt sur la route de Metzeresche. Photo RL

C'est tellement facile de se débarrasser de matériaux "sensibles" encombrants ! Mercredi matin, des promeneurs ont appelé en mairie de Metzervisse pour signaler un dépôt sauvage en bordure de la forêt route de Metzeresche, sur le ban de la commune. Et pas n'importe lequel, car il s'agit de plaques de fibres-ciment, un produit potentiellement dangereux puisque susceptible de contenir de l'amiante. « Ceux qui ont fait cela savaient où abandonner leurs déchets, sur le chemin forestier à 500 m de l'axe de circulation, à l'abri des regards, a fait remarquer Pierre Heine, le maire de Metzervisse, qui va porter plainte. Le traitement de produits contenant de l'amiante est très réglementé, puisqu'il doit être déposé dans des centres spécialisés. C'est une procédure longue, qui a un coût pour la collectivité. »

Le maire lance d'ailleurs un appel à témoins, qui peuvent se signaler s'ils ont vu des mouvements suspects sur le chemin (discrétion assurée) en gendarmerie de Guénange ou en mairie de Metzervisse (tél 03 82 56 81 71), pour retrouver les indélébiles.